Image not found or type unknown

La nomination d’un administrateur provisoire

Conseils pratiques publié le **08/05/2012**, vu **966 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Les tribunaux nomment un administrateur provisoire lorsque le fonctionnement normal de l’organisme est entravé ou qu’il n’applique plus les statuts, au point de mettre en jeu sa survie. Zoom sur cette procédure.

Lire la suite

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés